PUBLIÉ LE 26/11/2021 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision DG n° 2021-331 du 22/11/2021 - nomination auprès du Comité Français de la Pharmacopée « Substances et Préparations chimiques, pharmaceutiques et radiopharmaceutiques-Galénique » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

VU le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

VU la décision DG n° 2021-330 du 22 novembre 2021 portant création d'un Comité Français de la Pharmacopée « Substances et Préparations chimiques, pharmaceutiques et radiopharmaceutiques-Galénique » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er : Sont nommés membres du Comité Français de la Pharmacopée « Substances et Préparations chimiques, pharmaceutiques et radiopharmaceutiques-Galénique » pour une durée de 4 ans :

Au sein de la formation restreinte « Substances chimiques et radiopharmaceutiques » :

Monsieur BERNARDOU (Jean)
Monsieur CLAROT (Igor)
Monsieur DEBORDEAUX (Frédéric)
Monsieur GERVAIS (Philippe)
Monsieur GRACH (Guillaume)
Madame HERRENKNECHT (Christine)
Madame LE VEN (Jessica)
Madame MOREAC (Tiphaine)
Madame MACOURS (Pascale)
Monsieur PEYRONNET (Damien)
Madame RIZZO-PADOUIN (Nathalie)

Au sein de la formation restreinte « Préparations pharmaceutiques et pharmacotechnie » :

Madame BEGU-SOULIE (Sylvie)
Monsieur BOIVIN (Pierre-Nicolas)
Madame CHAMBIN (Odile)
Monsieur COLIAT (Pierre)
Monsieur CORVIS (Yohann)
Madame CRAUSTE-MANCIET (Sylvie)
Madame GAYOT (Anne)
Monsieur KHOUKH (Karim)
Madame LE GALL (Monique)
Madame MARTIN-PRIVAT (Dominique)
Madame MILLET (Karen)
Madame PEYRON (Florence)
Monsieur PIROT (Fabrice)
Monsieur RAGON (Alain)
Monsieur SCHLATTER (Joël)
Monsieur SECRETAN (Philippe-Henri)

Monsieur SOULAIROL (Ian)
Monsieur TCHORELOFF (Pierre-Cyril)
Madame VRIGNAUD (Sandy).

Article 2 : La Directrice des métiers scientifiques est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 22 novembre 2021

Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Directrice générale